

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N°2026-457

**Changement d'usage à titre personnel et provisoire
de locaux destinés à l'habitation
Sis 32 avenue Eugène Thomas**

Le Maire de la commune du Kremlin-Bicêtre,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment l'article L.631-7,

Vu le code du tourisme, et notamment l'article L.324-1-1,

Vu la délibération 2023-130 du 14/12/2023 instaurant la procédure d'enregistrement pour la location des meublés de tourisme,

Vu la délibération 2023-131 du 14/12/2023 fixant les dispositions concernant la location des meublés de tourisme,

Vu la demande, déposée en mairie le 23/07/2026 par Madame Fatiha OUIZBABEN pour la société SERENYPLACE, agissant en qualité de locataire d'une résidence secondaire, en vue d'un changement d'usage pour un appartement de 2 pièces au rez-de-chaussée sis 32 avenue Eugène Thomas,

Considérant qu'il s'agit d'un changement d'usage du local en meublé de tourisme à titre provisoire,

Considérant qu'aucune mesure de compensation n'est exigée au regard de l'implantation au rez-de-chaussée de du local transformé en meublé de tourisme,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : L'autorisation est accordée à titre provisoire et personnelle pour la demande présentée, pour une durée de deux ans reconductibles deux fois, et associée au numéro d'enregistrement **94043 261009 KB**.

ARTICLE 2 : Le changement d'usage prendra effet à la date de notification dudit arrêté.

ARTICLE 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera notifié au demandeur pour exécution et transmis en préfecture.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le **31 JUIL 2026**

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et de l'aménagement,



Olivier ZYSAK